

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2016

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le budget primitif 2016 et la présentation du débat d'orientation budgétaire, disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2016. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget 2016 a été bâti sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 3 février 2016.

Ce projet de budget a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- D'atténuer le montant du capital à emprunter en inscrivant ultérieurement des subventions attendues auprès des différents partenaires (*Etat, Conseil Départemental du Cher, Région Centre Val de Loire*) lorsque celles-ci auront été accordées.

Ce budget intègre une diminution de la DGF 2016 ainsi qu'une augmentation du FPIC (*Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal*).

Il est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2015.

Budget Principal

➤ Section de Fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 8 438 677,98 € soit un budget en augmentation par rapport à celui de 2015 (8 327 074,24 €) en raison de l'inscription :

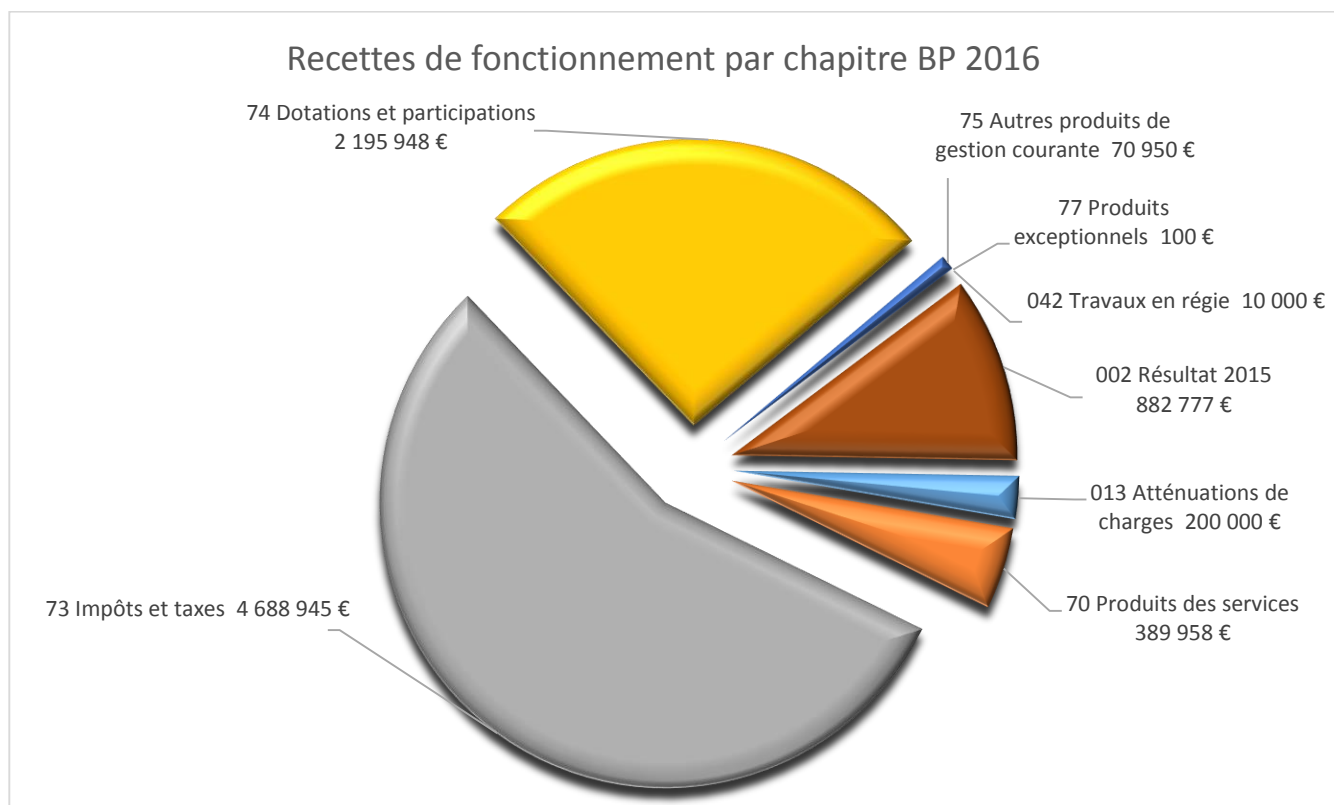
- Des intérêts courus non échus de l'emprunt Gendarmerie (+68 289 €)
- Du fonds de péréquation Intercommunal et communal (+45 000 €)
- Des dépenses de personnel (+31 000 €)
- De la démarche « zéro phyto » (+23 916 €)

- Recettes :

Le montant des recettes de la section de fonctionnement s'élève à 8 438 677,98 € et se répartit ainsi qu'il suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2015 et 2016

Chapitre	BP + DM 2015	BP 2016	Variation
013 – Atténuations de charges	192 000,00	200 000,00	8 000,00
70 – Produits des services	377 089,00	389 958,00	12 869,00
73 – Impôts et taxes	4 617 859,00	4 688 945,00	71 086,00
74 – Dotations et participations	2 307 617,00	2 195 948,00	-111 669,00
75 – Autres produits de gestion courante	73 200,00	70 950,00	-2 250,00
77 – Produits exceptionnels	5 550,00	100,00	-5 450,00
042 – Opérations d'ordre	10 000,00	10 000,00	0,00
002 – Résultat antérieur	743 759,24	882 776,98	139 017,74
TOTAL	8 327 074,24	8 438 677,98	111 603,74



Chapitre 013 Atténuations de charges : ce chapitre regroupe les remboursements sur rémunérations des agents en maladie ainsi que le remboursement par la Mission Locale des agents mis à disposition.

Chapitre 70 Produits des services : correspondent aux recettes générées par les musées, la bibliothèque, l'accueil de loisirs et les repas facturés dans les restaurants scolaires.

Chapitre 73 Impôts et taxes : Le montant de 3 729 002 € au compte 73111 n'est qu'une estimation, l'état fiscal n'ayant pas été transmis par les services fiscaux. La prévision 2016 a été établie avec une hausse de 1% des bases 2015.

Chapitre 74 Dotations et participations : la prévision est de 2 195 948 € (-163 505 €, -6,93% par rapport à la réalisation 2015). Cette baisse s'explique en grande partie par la baisse de la DGF (prévision de -9,58%).

La recette fiscale et le montant des dotations seront ajustés lors d'une décision modificative après le vote des taux d'imposition et la notification des dotations.

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante : l'estimation 2016 est relativement stable par rapport à 2015.

Chapitre 77 Produits exceptionnels : ces recettes sont incertaines car elles correspondent aux remboursements des assurances en cas de sinistres.

Chapitre 042 : Travaux en régie : le montant prévu des travaux en régie est de 10 000 € et correspond aux frais de personnel et à l'achat de fournitures pour des opérations d'investissement réalisées par les services municipaux.

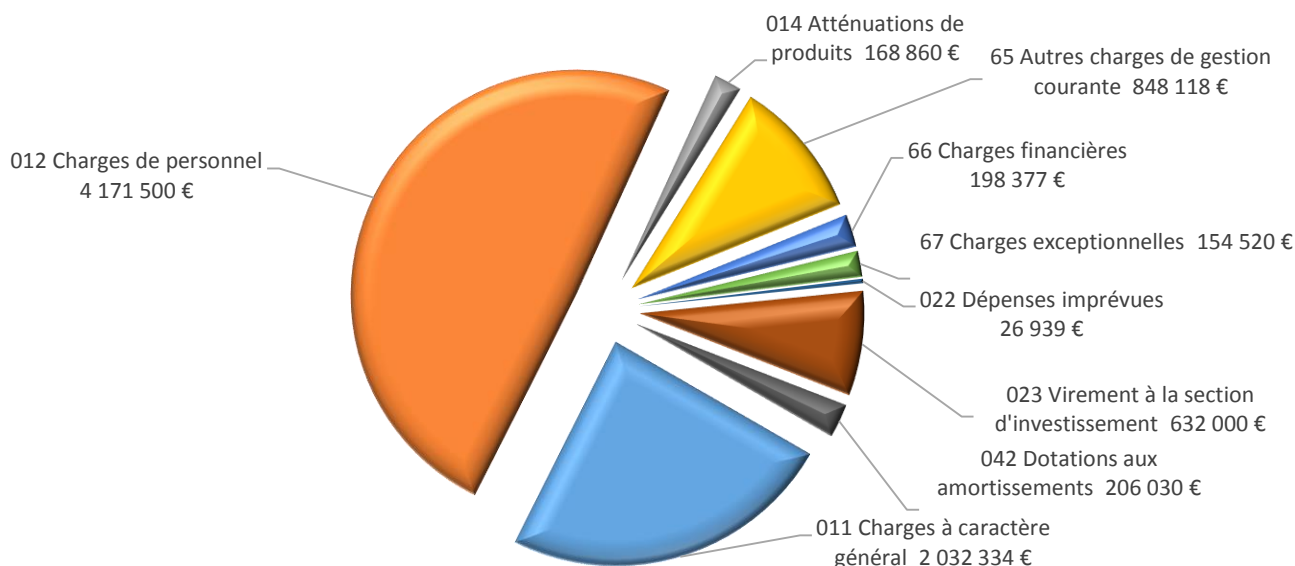
- Dépenses :

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2015 et 2016

Chapitre	BP + DM 2015	BP 2016	Variation
011 – Charges à caractère général	2 043 958,00	2 032 334,00	-11 624,00
012 – Charges de personnel	4 140 500,00	4 171 500,00	31 000,00
014 – Atténuations de produits	128 810,00	168 860,00	40 050,00
65 – Autres charges de gestion courante	850 722,00	848 118,00	-2 604,00
66 – Charges financières	123 081,81	198 377,34	75 295,53
67 – Charges exceptionnelles	153 670,00	154 520,00	850,00
022 – Dépenses imprévues	27 302,43	26 938,64	-363,79
023 – Virement à l'investissement	630 000,00	632 000,00	2 000,00
042 – Opérations d'ordre	229 030,00	206 030,00	-23 000,00
TOTAL	8 327 074,24	8 438 677,98	111 603,74

Dépenses de fonctionnement par chapitre BP 2016



Chapitre 011 Dépenses à caractère général : les crédits alloués au fonctionnement des services sont limités pour permettre la maîtrise des charges de fonctionnement.

Chapitre 012 Charges de personnel : la hausse est limitée à 31 000 €.

Chapitre 014 Atténuations de produits : le fonds de péréquation intercommunal et communal est estimé à 168 860 € en 2016 alors qu'il était de 122 112 € en 2015.

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante : ces charges restent constantes par rapport au BP 2015 avec une prévision de 848 118 €. Les dépenses les plus importantes sont le contingent incendie, la subvention au CCAS, la subvention à la Mission Locale et les subventions aux associations.

Chapitre 66 Intérêts de la dette : ce chapitre est en hausse : cela est dû aux intérêts courus non échus de l'emprunt destiné à financer les travaux de la nouvelle Gendarmerie.

Chapitre 67 Charges exceptionnelles : la prévision est stable (153 670 € en 2015 et 154 520 € en 2016). Ce chapitre comporte les subventions aux budgets annexes des Aillis et à l'Office de tourisme.

Chapitre 023 Virement à la section d'investissement : le virement prévisionnel est de 632 000 € contre 630 000 € en 2015. Il couvre la totalité du remboursement en capital des emprunts. Le virement est susceptible d'évoluer après les notifications des dotations et des bases fiscales. Ainsi, le montant de l'emprunt d'équilibre 2016 pourrait se voir réduit.

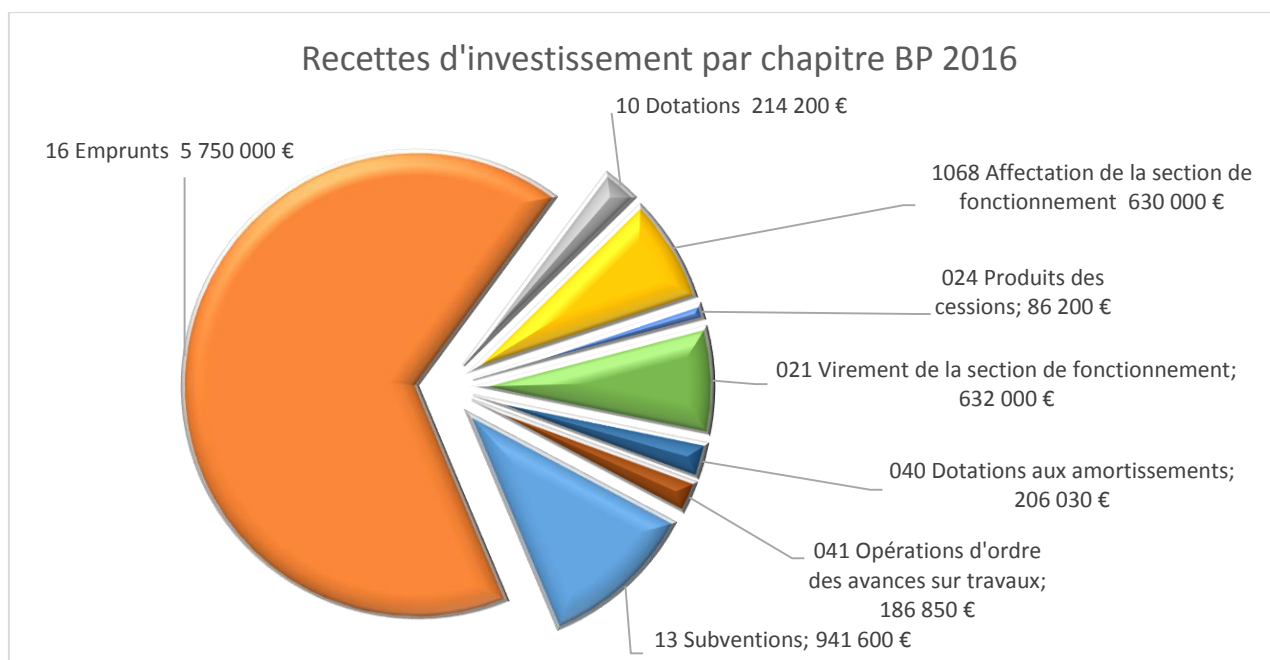
➤ Section d'Investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 8 646 880,27 €.

- Recettes :

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2015 et 2016

Chapitre	BP + DM 2015	BP 2016
13 Subventions	1 158 309,12	941 600,27
16 Emprunts	5 279 985,42	5 750 000,00
10 FCTVA, taxe d'aménagement	131 000,00	214 200,00
1068 Affectation de la section de fonc.	550 000,00	630 000,00
024 Produits des cessions	4 710,20	86 200,00
021 Virement prévisionnel	630 000,00	632 000,00
040 Dotations aux amortissements	229 030,00	206 030,00
041 Opérations patrimoniales	23 110,00	186 850,00
TOTAL	8 006 144,74	8 646 880,27



Les recettes sont constituées d'un emprunt d'équilibre de 1 500 000 €.

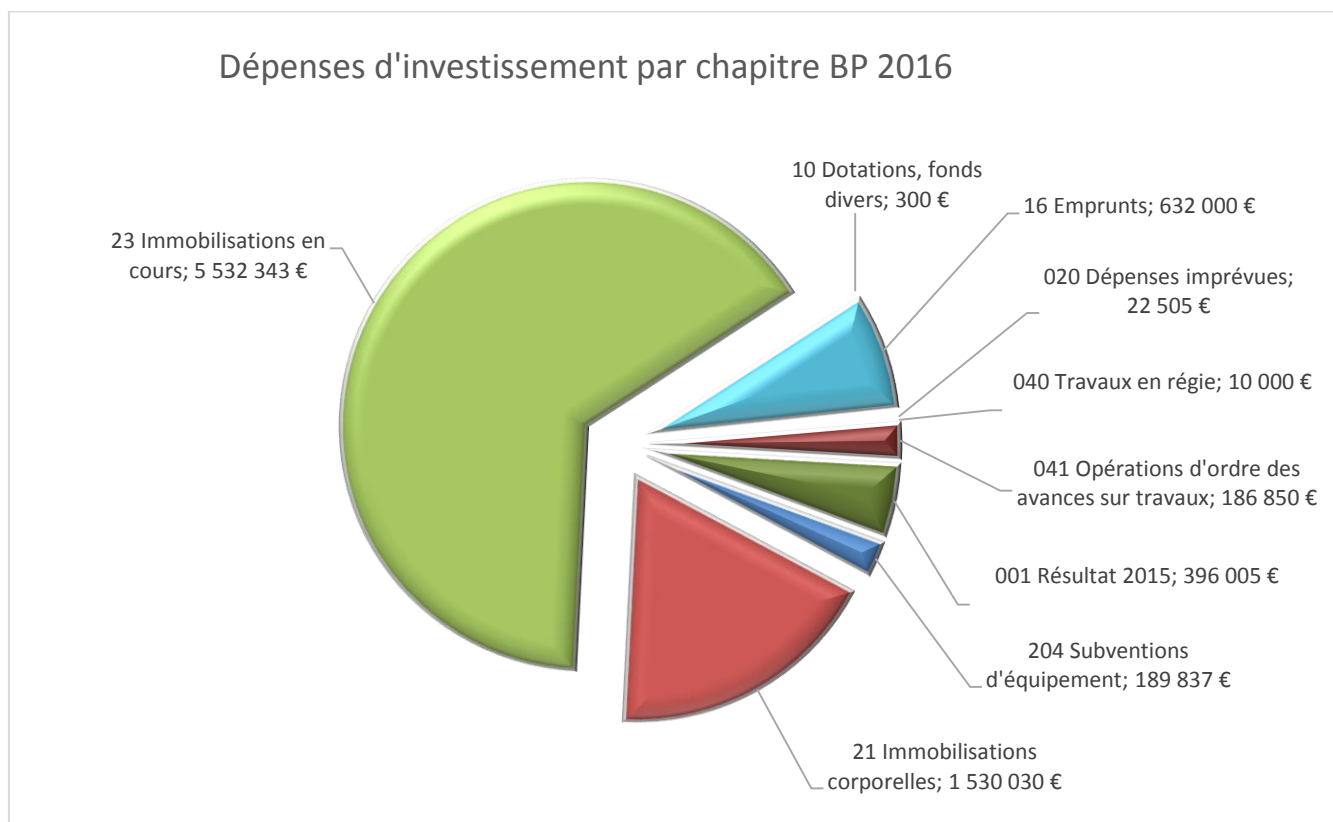
Peu de subventions sont pour l'instant inscrites au Budget mais des dossiers DETR ont été déposés pour la première tranche de la revitalisation du centre-ville, l'isolation des murs extérieurs du gymnase Coubertin, la réfection de 3 courts de tennis, les travaux d'étanchéité du gymnase Naveau et les sanitaires PMR de la salle André Malraux ainsi que des demandes formulées auprès du Conseil Départemental du Cher.

Le remboursement de FCTVA sera de 176 000 € et les recettes d'amortissements de 206 030 €.

- Dépenses :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2015 et 2016

Chapitre	BP + DM 2015	BP 2016
20 Immobilisations incorporelles	402 787,99	147 009,70
204 Subventions d'équipement	216 934,60	189 837,40
21 Immobilisations corporelles	715 055,33	1 530 030,41
23 Immobilisations en cours	5 632 881,35	5 532 342,90
10 Dotations	682,00	300,00
16 Emprunts	580 000,00	632 000,00
020 Dépenses imprévues	16 504,38	22 504,83
040 Travaux en régie	10 000,00	10 000,00
041 Opérations patrimoniales	23 110,00	186 850,00
001 Résultat antérieur	408 189,09	396 005,03
TOTAL	8 006 144,74	8 646 880,27



Les principaux projets de l'année 2016 sont les suivants :

- Revitalisation du centre-ville : les crédits 2016 sont de 800 000 €, une ACP est élaborée dès 2016 ;
- Toilettes PMR Salle André Malraux : 122 460 €
- Mission diagnostic pour la restauration du Café de l'Horloge : 7 000 €
- Isolation des murs extérieurs Gymnase Pierre de Coubertin : 170 000 €
- Etanchéité gymnase Naveau : 51 500 €

- Réfection de 3 courts de tennis : 63 000 €
- Radiateurs de la salle Millet : 14 100 €
- Ossuaire : 30 000 €
- Création de points d'eau au cimetière : 15 000 €
- Réfection toiture CCAS : 30 000 €
- Chemin de Trécy le Haut : 15 000 €
- Tracteur et faucheuse débroussailleuse : 57 100 €

Budget annexe Eau potable

➤ Section d'exploitation :

La section d'exploitation s'équilibre à 306 122,13 €.
Le virement prévu à l'investissement est de 50 000 €.

➤ Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 365 936,31 €.
Une capacité d'investissement de 350 000 € est prévue au Budget.
Une enveloppe de 10 000 € est prévue pour une étude technique pour le changement de la canalisation d'eau potable de la rue Jeanne d'Arc.

Budget annexe Assainissement

➤ Section d'exploitation :

La section d'exploitation s'équilibre à 237 757,17 €.
Les recettes couvrent les dotations aux amortissements et les intérêts de l'emprunt contractualisé pour la station d'épuration.
Le virement prévu à l'investissement est de 50 000 €.

➤ Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 954 615,31 €.
Une enveloppe de 40 000 € est prévue pour le nouveau schéma directeur d'assainissement.
Les recettes sont constituées des amortissements, du remboursement de TVA de l'Etat auprès de Véolia et des soldes des subventions liées à la station d'épuration et aux travaux avenue de la Belle Fontaine.

Budget annexe Les Aillis

La section de fonctionnement s'équilibre à 32 143,41 € et celle d'investissement à 47 860,00 €.

La subvention du budget principal de 31 900 € (32 900 € en 2015) permet de financer le remboursement de l'emprunt (*capital et intérêts*). Une affectation de 23 930 € est nécessaire pour couvrir le besoin de financement 2015 (23 929,83 €).

Budget Office de Tourisme

➤ Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 134 794,76 €. Le résultat antérieur à reporter est de 1 544,76 €. La subvention du budget principal de 112 000 € (111 000 € en 2015) couvre la plupart des dépenses. La subvention du Conseil Départemental est une estimation basse à 6 000 € compte tenu que les critères d'évaluation 2016 ne sont pas connus (*la subvention 2015 de 10 450 € a été perçue en janvier 2016*).

➤ Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 9 785,89 €. Le FCTVA s'élèvera à 151 € et les recettes d'amortissements seront de 3 600,00 € en 2016, ce qui générera une capacité d'investissement de 9 000 €.